

FIP 02

Fiche pratique

Version 1
Novembre 2020

Difficultés d'identification associées à des documents d'identité français



RÉSEAU DES
RÉFÉRENTS RÉGIONAUX
D'IDENTITOVIGILANCE

CONTRIBUTEURS

- Mme Céline DESCAMPS, CRIV NA
- Mme Marie GUERRIER, AP-HP
- Mme Corinne MIGOT, EFS
- Mme Christelle NOZIERE, CRIV NA, GRADeS ESEA NA
- Dr Manuela OLIVER, GRADeS PACA (ieSS)
- M. Bertrand PINEAU, GRADeS IDF (SESAN)
- Dr Bernard TABUTEAU, CRIV NA, GRADeS ESEA NA

TABLE DES MATIERES

1	Introduction.....	1
2	Définitions	1
3	Particularités relatives au nom de naissance	2
3.1	Ligne du nom avec la mention « DIT » ou « SE DISANT » ou « OU »	2
3.2	Nom avec caractères spéciaux	3
3.3	Ligne ajoutée sous le nom commençant par « Dit : »	4
3.4	Autres mentions inhabituelles	4
4	Particularités relatives au nom d'usage	5
4.1	Personne sans nom d'usage	5
4.2	Personne avec nom d'usage non utilisé dans la vie courante.....	5
4.3	Personne avec nom d'usage utilisé dans la vie courante.....	5
5	Particularités relatives au(x) prénom(s) de naissance.....	6
5.1	Personne avec un prénom utilisé différent du 1 ^{er} prénom.....	6
5.2	Absence de prénom	6

1 Introduction

Comme le rappelle le *Référentiel national d'identitovigilance* (RNIV), la qualité de l'identification des usagers est une donnée fondamentale pour la qualité et la sécurité des parcours de santé. Elle constitue l'un des éléments de la confiance nécessaire au développement des services numériques dans les champs de la santé et du médico-social.

L'identité numérique d'un patient ne peut se voir attribuer le statut *Identité validée* ou *Identité qualifiée* que lorsque la cohérence des traits a été contrôlée à partir d'un titre d'identité de haut niveau de confiance ou de son équivalent numérique. Le recueil des traits et/ou la vérification de l'identité INS récupérée sur le téléservice INSi peut toutefois être compliqué par l'existence de mentions inhabituelles sur le titre d'identité d'origine française présenté¹.

Cette fiche a pour objet, à partir d'exemples, d'aider à l'interprétation de ces cas particuliers pour les retranscrire en identités numériques selon les bonnes pratiques d'identitovigilance en vigueur. Elle est susceptible de s'enrichir de nouveaux exemples lorsqu'ils sont signalés au réseau des référents régionaux d'identitovigilance (3RIV). Le choix du nom/prénom utilisé est déterminé dans cette fiche pratique à titre d'exemple.

Pour les personnes nées en France, le *Répertoire national d'identification des personnes physiques* (RNIPP) est l'image des registres d'état civil. Il est régulièrement mis à jour grâce aux bulletins statistiques de l'état civil établis et adressés à l'Insee par les communes². Il est aussi actualisé sur le fondement des actes de décès des Français à l'étranger transmis par le Service central d'état civil (SCEC) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Dans les cas difficiles, la décision ne peut se prendre qu'au cas par cas. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher du référent régional en identitovigilance ou de l'instance opérationnelle régionale pour :

- valider collectivement la décision (qui peut impacter d'autres acteurs de santé) ;
- enrichir la base de données des documents avec des libellés particuliers d'identité.

2 Définitions

Nom de famille

Le terme *nom de famille* a officiellement succédé à celui de *nom patronymique* ou *nom de naissance* ou *nom de jeune fille*. Il est transmis selon des règles propres à la filiation. Il est toujours intégré dans l'extrait d'acte de naissance.

Le changement de nom de famille est prévu par les articles 60 à 62-4 du code civil. Il peut être lié à la procédure de francisation du nom et/ou des prénoms pour les personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité française.

Remarque : Pour une meilleure compréhension, il a été choisi de continuer d'utiliser le terme *nom de naissance* dans le RNIV car les usagers ont tendance à confondre *nom de famille* et *nom d'usage*.

Nom d'usage

Le *nom d'usage* est un nom hérité d'un acte d'état civil (mariage, naissance...). Il est normalement précisé sur un document officiel d'identité après le titre « Nom d'usage ».

Il peut évoluer au gré des actes d'état civil (divorce, remariage). Faute de mise à jour des pièces d'identité, il est parfois en discordance avec le nom réellement porté par l'utilisateur, ce qui n'en fait pas un trait d'identité fiable. D'autant que l'utilisateur peut décider de ne pas le porter dans tout ou partie de ses activités.

¹ Le cas des documents d'identité d'origine étrangère est traité dans une fiche spécifique (FIP 01).

² <https://www.cnil.fr/fr/rnipp-repertoire-national-didentification-des-personnes-physiques-0>

Remarque : il est recommandé de préférer le terme *nom d'usage* à celui, désuet, de *nom marital*.

Nom utilisé

A la place du *nom d'usage*, qui a une définition légale, le RNIV crée le terme de *nom utilisé* pour permettre l'enregistrement du nom réellement porté dans la vie courante, qu'il s'agisse du *nom de naissance* ou du *nom d'usage*, voire, sous certaines conditions, celui utilisé dans le *pseudonyme* ou le *surnom* de l'utilisateur. Ce trait complémentaire a pour objet de faciliter le dialogue soignant-soigné.

3 Particularités relatives au nom de naissance

3.1 Ligne du nom avec la mention « DIT » ou « SE DISANT » ou « OU »

La règle est d'enregistrer la ligne « nom » telle qu'elle se présente, en caractères majuscules non accentués, sans signe diacritique et sans abréviation (cf. Annexe IV RNIV 1)


	<p> <i>Nom de naissance</i> : TCHADOUK DIT MOE <i>Prénom(s)</i> : JEAN-CHARLES <i>Date de naissance</i> : 20/09/1978 <i>Sexe</i> : M <i>Code lieu naissance</i> : 99322 (Cameroun) <i>1^{er} prénom</i> : JEAN-CHARLES <i>Nom utilisé</i> : MOE <i>Prénom utilisé</i> : JEAN-CHARLES </p> <p> <u>Commentaires</u> : Il faut enregistrer l'ensemble de la ligne « nom » telle qu'elle figure sur la pièce d'identité, y compris la mention « DIT » dans le champ <i>nom de naissance</i>. </p>
<p>Type : carte nationale d'identité</p>	
	<p> <i>Nom de naissance</i> : X SE DISANT MBO <i>Prénom(s)</i> : ARDOLINE DEBORAH <i>Date de naissance</i> : 18/06/1966 <i>Sexe</i> : F <i>Code lieu naissance</i> : 99323 (Centrafrique) <i>1^{er} prénom</i> : ARDOLINE <i>Nom utilisé</i> : MBO <i>Prénom utilisé</i> : DEBORAH </p> <p> <u>Commentaires</u> : La <i>date de naissance</i> est indiquée au verso et sur le côté du document. Le lieu de naissance et le sexe sont au verso. </p>
<p>Type : titre de séjour</p>	

4 Particularités relatives au nom d'usage

4.1 Personne sans nom d'usage

 <p>Carte nationale d'identité de JEREMY JEAN DUPONT, né le 20/06/1962, lieu de naissance 06088 (Nice). Le nom d'usage n'est pas renseigné.</p>	<p><i>Nom de naissance :</i> DUPONT <i>Prénom(s) :</i> JEREMY JEAN <i>Date de naissance :</i> 20/06/1962 <i>Sexe :</i> M <i>Code lieu naissance :</i> 06088 (Nice) <i>1^{er} prénom :</i> JEREMY <i>Nom utilisé :</i> DUPONT <i>Prénom utilisé :</i> JEREMY</p> <p><u>Commentaires :</u> Les champs des traits complémentaires <i>nom utilisé</i> et <i>prénom utilisé</i> sont renseignés selon consignes locales</p>
<p>Type : carte nationale d'identité</p>	

4.2 Personne avec nom d'usage non utilisé dans la vie courante

 <p>Carte nationale d'identité de JEANNE MARIE CECILE DARK, née le 30/05/1960, lieu de naissance 88154 (Domrémy-la-Pucelle). Le nom d'usage LOUIS n'est pas utilisé.</p>	<p><i>Nom de naissance :</i> DARK <i>Prénom(s) :</i> JEANNE MARIE CECILE <i>Date de naissance :</i> 30/05/1960 <i>Sexe :</i> F <i>Code lieu naissance :</i> 88154 (Domrémy-la-Pucelle) <i>1^{er} prénom :</i> JEANNE <i>Nom utilisé :</i> DARK <i>Prénom utilisé :</i> MARIE-CECILE</p> <p><u>Commentaires :</u> Le nom d'usage (LOUIS) n'étant jamais utilisé, c'est le <i>nom de naissance</i> qui est inscrit dans le champ <i>nom utilisé</i></p>
<p>Type : carte nationale d'identité</p>	

4.3 Personne avec nom d'usage utilisé dans la vie courante

 <p>Carte nationale d'identité de JEANNE ODETTE GAMELON, née le 30/03/1945, lieu de naissance 33063 (Bordeaux). Le nom d'usage FELIX est utilisé.</p>	<p><i>Nom de naissance :</i> GAMELON <i>Prénom(s) :</i> JEANNE ODETTE <i>Date de naissance :</i> 30/03/1945 <i>Sexe :</i> F <i>Code lieu naissance :</i> 33063 (Bordeaux) <i>1^{er} prénom :</i> JEANNE <i>Nom utilisé :</i> FELIX <i>Prénom utilisé :</i> JEANNE</p> <p><u>Commentaires :</u> Le <i>nom d'usage</i> est inscrit dans le champ <i>nom utilisé</i></p>
<p>Type : carte nationale d'identité</p>	

